

Chantage périphérique

Vingt-cinq bourgmestres flamands de la périphérie menacent de s'opposer à l'organisation normale des élections de juin, si l'arrondissement électoral de Bruxelles-Hal-Vilvorde n'est pas scindé d'ici là. Peu probable concrètement, mais très dangereux politiquement...

PASCAL SAC

"Provocation inacceptable", "folie", "déli de démocratie", "attitude criminelle", "tempête dans un verre d'eau", etc. : toutes musclées, les réactions des partis francophones hésitent, depuis Pâques, entre deux attitudes. D'une part, sonner les cloches aux partis flamands, suite à la menace de 9 bourgmestres de la périphérie de ne pas organiser les élections de juin, et de 16 autres de les invalider, si l'arrondissement électoral de Bruxelles-Hal-Vilvorde n'est pas scindé (1). D'autre part, minimiser le danger, en espérant que la bombe à retardement n'explosera qu'après le scrutin.

S'il semble peu probable que les élections ne se tiennent pas dans ces communes, le sujet est politiquement miné. Le ministre fédéral de l'Intérieur, Patrick Dewael

(VLD), s'est ainsi abstenu de condamner cette façon de porter une revendication largement répandue en Flandre et ouvertement soutenue, sur le fond, par le SP.A.

Mais plusieurs pistes de solution existent : médiation par le gouverneur du Brabant flamand (avec la promesse des partis flamands de porter la revendication à la négociation institutionnelle attendue cet été, où les francophones ont déjà exclu de l'accepter) ; action de l'État en justice, en référé, pour forcer la main aux récalcitrants, sous menace d'astreinte ; initiative des présidents de bureaux électoraux principaux pour suppléer les majeurs défaillants...

Éric Libert, qui est échevin FDF à Rhode, a, lui, déposé plainte au pénal. Avec, à la clé, une menace d'inéligibilité pour ces bourgmestres. Mais il est peu probable que l'action aboutisse rapidement. Au fil des jours, en tout cas, la pression

n'a cessé de monter entre néerlandophones et francophones. Les premiers revendiquent la scission en deux arrondissements : Bruxelles (bilingue) et Hal-Vilvorde (homogène flamand) pour empêcher les francophones de la périphérie de voter pour des francophones aux élections européennes et fédérales, comme actuellement. Prêts à sacrifier les sièges de députés que cela leur coûterait (2 à 4), ils assu-

rent que l'accord de majorité de 2003 prévoyait d'en discuter à l'été 2004. Mais les francophones démentent et veulent maintenir le lien avec les francophones de la périphérie.

En riposte, le MR a déposé une proposition de loi organisant un élargissement de la Région bruxelloise aux communes de la périphérie. Afin de négocier *"tabou contre tabou"*, pour reprendre l'expression du président du FDF, Olivier Maingain. Il faut dire qu'en toile de fond transparaît, aussi, l'avenir de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles-Hal-Vilvorde, qui permet aux francophones de la périphérie d'ester en justice en français à Bruxelles. Voire celui des facilités linguistiques au sein des six communes à statut spécial (2)...

□

(1) > **Communes menacées d'un boycott électoral :** Gammerages, Gooik, Kappelle-op-den-Bos, Lennik, Leeuw-Saint-Pierre, Londerzeel, Overijse, Pepingen, Zemst.
Communes menacées d'invalidation des résultats des élections : Asse, Beersel, Grimbergen, Hal, Herne, Hœilaart, Kampenhout, Liedekerke, Machelen, Meise, Opwijk, Roosdaal, Steenokkerzeel, Ternat, Vilvorde, Zaventem.
 (2) > **Communes à facilités :** Crainhem, Drogenbos, Linkebeek, Rhode-Saint-Genèse, Wemmel, Wezembeek-Oppem.